

## *CAP Locales de Mutation A,B et C*

Vous trouverez en ligne sur notre site la déclaration liminaire commune lue par les élus **FO-DGFIP**. Au vu de l'importance du mouvement, de la création du Centre de Contact ainsi que des déficits chroniques dans beaucoup de postes et services l'exercice s'avérait périlleux. Point n'était besoin d'être devin pour savoir que certains postes et services resteraient sur leur faim.

Les dossiers confiés à vos élus **FO** étaient nombreux, nous remercions au passage nos collègues qui, ainsi, nous témoignent leur confiance.

### ► **CAP des B du 6 juillet 9h30.**

Nous avons essayé de démontrer à l'administration que la Direction Générale avait prématurément mis fin au niveau national à l'examen des rapprochements prioritaires. En effet, la Direction Générale estime que le département est en « sureffectif » en B. En conséquence, la DG n'a pas pourvu le Centre de Contact de tous les cadres B (-2) ajouter à cela le refus de mutation d'une collègue (-3B). Conséquence immédiate, la Direction Locale a été obligée de puiser dans la réserve ALD du département afin de combler les déficits du Centre de Contact.

Ainsi 4 collègues, qui, en temps normal, auraient bénéficié d'un rapprochement dans la RAN de Bayonne à titre prioritaire, se sont retrouvés affectés au Centre de Contact.

L'administration a apporté d'emblée une solution intermédiaire pour l'une de nos collègues sur une RAN déficitaire du Béarn (Orthez).

Nous sommes intervenus pour une collègue dont le centre d'intérêt se trouve être Hendaye. Poste qui, au demeurant et en dépit du tagerfip, souffre d'un manque de personnel. Rappelons que la Trésorerie de Hendaye est un poste frontalier dont l'accueil est très important et jamais comptabilisé dans les charges travail. Il n'est pas le seul dans ce cas !

Idem pour une autre collègue, qui hormis des considérations familiales, conjugue des problèmes médicaux. Une solution paraissait toute trouvée dans la mesure où le SPF1 de Bayonne est en déficit (-4). Nous avons alerté également le Président sur la situation du SPF1 de Bayonne.

Nous n'avons pu obtenir satisfaction pour ces deux collègues .

Enfin un troisième collègue n'a pas jugé bon de faire intervenir un syndicat, c'est son droit le plus strict, dès lors, il était difficile de défendre ses intérêts .

**L'attitude de l'administration était connue et elle était dans son rôle, tout comme vos élus FO l'étaient en défendant leurs dossiers.**

Plus surprenant est l'attitude de certains représentants d'une organisation syndicale qui semblaient objecter nos demandes sans connaître les dossiers de nos collègues. Il est vrai qu'il est toujours plus facile de prôner la mobilité quand on n'y est pas soi-même confronté !

Concernant la Trésorerie de Pontacq que nous suivons depuis un moment (cf nos comptes rendus notamment CHS-CT du 12 juin dans lequel nous interpellions le Président sur le risque que le Chef de Poste ne se retrouve seul), **le Président a, d'emblée,** décidé de « pérenniser un EDR », le Directeur nous précisant qu'il procéderait à une affectation de cadre C le lendemain sur ce poste lors de la CAPL .

Quant à la Pairie l'attribution d'un cadre B était une première étape, insuffisante à nos yeux. Nos élus **FO** en catégorie C étaient mandatés par une collègue affectée au Centre de Contact souhaitant rejoindre la Pairie. Vous prendrez connaissance du résultat supra.

Les deux TPM Pau et Bayonne ont reçu quelques renforts qui devraient améliorer leur sort. Si notre analyse s'avérait erronée nous engageons nos collègues à nous contacter.

Malheureusement le poste de Nay reste à 2,9 réels sur 7 emplois implantés en dépit des tableaux publiés, puisque les deux agents « affectés » étaient déjà présents dans le poste. Rappelons qu'il n'y a aucune raison de ne pas pourvoir ce poste (car situé dans la RAN de Pau) qui ne tient que grâce au professionnalisme des agents et du Chef de Poste ainsi que des EDR affectés !

Signalons que Lescar et Arzacq sont également aux abonnés absents.

La RAN de Oloron en général que ce soit en Gestion Publique ou Filière fiscale connaît un léger regain d'intérêt, certes insuffisant sur Oloron même.

Le point sera effectué en catégorie C sur les SIP de Pau.

Vos élus **FO** ont mis en garde le Président sur ce qui s'est passé à Carcassonne l'année suivant la mise en place du Centre de Contact . Le département s'est retrouvé en couverture à (-5,6)B.

Le Président en réponse à une OS , a précisé que si les agents de la TPM de Bayonne affectés aux amendes refusaient de suivre la mission à Anglet, il n'y aurait pas de transfert de la mission.

**Vos élus FO-DGFIP en Catégorie B**

**Sylvie SERRE (Sip Anglet) ; Anne KLING (Trésorerie Salies) ;**

**Jean BERNET (Trésorerie Oloron) ; Emmanuelle AUBIN (PCE Bayonne excusée).**

**► CAP des A du 6 juillet 14h30.**

En réponse aux liminaires le Président a indiqué qu'il préférerait ne pas trop utiliser la procédure du détachement, qu'il ne le fait que pour « arranger » les agents (sauf quelques cas contraires!)

En ce qui concerne les ALD, la contrainte particulière de cette année est la création du centre de contact ainsi que les besoins sur Pau, tout comme l'an passé. Les ALD sont donc destinés à être affectés sur Pau du fait du déficit sur cette RAN. De facto, le Président s'est vu contraint de prendre une certaine marge (3C 4 B et 1A pris dans les services).

Au 1er septembre le solde TAGERFIP pour les A est de (-1,2) soit(- de 1%)

Les débats ont essentiellement porté sur le détachement d'une collègue (son poste étant supprimé elle a fait jouer sa priorité avec garantie puis le détachement).

Le détachement d'une collègue sur Orthez, a été également acté après accord entre la Direction et l'intéressée.

Vos élues FO-DGFIP ont indiqué que le TAGERFIP ne révèle en rien les besoins réels des services. Ajouter à cela, dans la filière Gestion Publique, les « non rentrées » sur les RAN déficitaires.

Une collègue a obtenu Lescar en détachement sur sa demande, c'était son premier choix. Concernant les ALD de l'an passé, le Président s'était engagé à ne pas laisser perdurer des situations difficiles. Ainsi un collègue rejoint Bayonne CH et une autre est affectée sur un poste de missions foncières au SIP de Bayonne Anglet (création de poste) .

Trois collègues demeurent non affectés en raison de maladie.

Pour conclure des problèmes de vacances subsistent sur Pau nord 1A pour 3 postes et au SIE Pau 1 poste vacant.

### **Vos élus FO-DGFIP en Catégorie A**

**Isabelle SORIANO (Trésorerie Anglet-Adour-Océan) Floriane DE Linage (SIE Bayonne) Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren – experte)**

#### **► CAP des C du 7 juillet 9h30.**

A l'instar des A et B nos camarades C ont voté contre le règlement intérieur (cf notre liminaire). Le Président a précisé que tant qu'il serait présent des souplesses seraient tolérées.

La Direction nous a annoncé le remplacement de Mme Christelle KOVACIC par Mme DAREOUS au poste de secrétariat.

Le Président n'a pas souhaité toucher au centre de contact (sauf à envoyer un agent sur Pontacq après accord du Chef de Poste).

De facto, la collègue qui nous avait mandaté et souhaitait rejoindre la Pairie est restée affectée au Centre de Contact.

Par contre, la Direction a, au tout début de la CAP, décidé d'affecter un collègue (après accord de l'intéressé) . Ce dernier devait aller initialement sur Morlaas (Vœu N°1) il a accepté son affectation pour la Pairie (Vœu n°2).

Par contre M. Nesa s'est engagé à suivre les dossiers particuliers et à procéder à des aménagements d' horaires notamment pour une autre collègue que nous défendions affectée au CDC. Il

convient de préciser que pour l' instant les horaires variables ainsi que le règlement intérieur concernant le fonctionnement de ce centre de contact ne sont pas définis.

La Direction a également évoqué le possible échange de deux agents sur la RAN d'Oloron en recueillant l'accord des agents concernés ainsi que celui des Chefs de poste .

Une collègue a bénéficié d'une affectation au SPF1 de Bayonne suite à notre intervention. Pour le SIP de Pau Sud cumulant deux vacances d'emplois plus un départ à la retraite, il n'y aura pas de fusion avec Pau Nord de prévu à court terme. Vos élus **FO** ont précisé que sans arrivées supplémentaires, il sera impossible de faire face à toutes les missions.

Vos élus **FO** ont rappelé que **le SIP de Pau Sud** avait par ailleurs perdu un poste de cadre C ( poste supprimé au CTL emploi de janvier) ajouté aux temps partiels non compensés, le **sous-effectif total s'élève donc à -4 !!!**

Le Directeur s'est engagé à contacter le Chef du Sip de Pau Sud afin d'évoquer cette situation. Nous ne manquerons pas de suivre également ce dossier.

### **Vos élus FO-DGFIP en Catégorie C**

**Patricia VIAU (Sip Anglet) ; Stéphane PAPE (DDFIP) ; Myriam CANNONE (Sip Pau Sud) ; Brigitte GALLO (Sip Pau Nord).**

*Les élus FO DGFIP64 vous souhaitent une bonne installation dans vos nouvelles fonctions mais également de Bonnes vacances à Toutes et Tous !*